

Septième séance du comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII) 2019-2020

Date et heure

Le 12 décembre 2019 à 8 h 30

Lieu, adresse et salle

Hôpital du Suroît, salle de la Direction générale

- Présences : Pamela Arnott, vice-présidente du CECII
Chantal Careau, directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire
Joan Castonguay, représentante du CIIA
Sylvie Collette, directrice adjointe des soins infirmiers à la qualité et l'évolution de la pratique
Pascale Lauzon, présidente du CIIA (intérim)
Yves Masse, président-directeur général
Dave Métras, membre
Danielle Paquin, membre
Patricia Quirion, membre
Chantal Rochefort, présidente du CECII
Jessica Roy, membre représentante des infirmières praticiennes spécialisées
Jany Tremblay, membre
- Absences : Isabelle Blais, membre cooptée
Isabelle Loiselle, membre
Amélie Roy, membre
Pamela Yvon, présidente du CRI
- Invités : Véronique Labelle, conseillère cadre au partenariat avec les usagers et à l'éthique clinique
Isabelle Laperrière, adjointe au directeur - prévention et contrôle des infections
Émilie Bouchard, conseillère cadre au développement des pratiques professionnelles
Geneviève Leboeuf, conseillère cadre à l'accueil, l'orientation et l'encadrement du nouveau personnel en soins infirmiers (intérim)

1. Ouverture de la rencontre

Le quorum est constaté et la septième séance du comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII) est déclarée ouverte à 8h40 par la présidente. Le comité souhaite la bienvenue à Sylvie Collette, nouvelle directrice adjointe des soins infirmiers à la qualité et l'évolution de la pratique.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 14 novembre 2019
4. Suivis de la réunion du 14 novembre 2019
5. Information de la Direction générale
6. Comités auxquels participent les membres du conseil des infirmières et infirmiers
 - 6.1. Comité des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA)
 - 6.2. Comité relève infirmière (CRI)
7. Dépôt du rapport de la prévention et du contrôle des infections (PCI) pour la P-8
8. Information de la Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire (DSIEU)
9. Programme de prévention et de contrôle des infections
10. Cadre et code d'éthique
11. Retour sur le congrès de l'OIIQ
12. Retour sur la Tournée régionale du président de l'OIIQ auprès des membres
13. Retour sur le Forum des conseils professionnels : *Ensemble pour aller plus loin*
14. Règle de soins pour l'intégration des CEPI à l'urgence
15. RS-6004 - Prescription infirmière
16. Prévalence de soins de plaies

17. Comités auxquels participent les membres du conseil des infirmières et infirmiers (suite)

- 17.1. Gestion des risques
- 17.2. Prévention et contrôle des infections (PCI)
- 17.3. Comité de coordination des outils cliniques (CCOC)
- 17.4. Commission infirmière régionale (CIR)
- 17.5. Comité communication
- 17.6. Association des conseils des infirmières et infirmiers du Québec (ACIIQ)

18. Assemblée générale annuelle 2020

19. Clôture de la rencontre

RÉSOLUTION CECII2019121201

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour de la séance du 12 décembre 2019 est adopté.

3. Approbation du procès-verbal du 14 novembre 2019

RÉSOLUTION CECII2019121202

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2019 est approuvé suite aux modifications et ajouts.

4. Suivis de la réunion du 14 novembre 2019

Commission spéciale sur les droits des enfants

Madame Chantal Rochefort a assisté au forum des conseils à Lévis. Plusieurs CII ont rédigé des avis pour faire un portrait de la situation leurs régions. Madame Rochefort se questionne à savoir si les conseils pourraient rédiger un avis ensemble. Par contre, le délai est court. Monsieur Masse indique que même si les mémoires des trois CISSS de la Montérégie ont déjà été déposés sans l'avis du CII, monsieur Dominique Pilon était mandaté pour déposer les enjeux de la Montérégie-Ouest. Le comité conclut qu'il ne fera pas d'avis.

5. Information de la Direction générale

Information dans les médias sur le Projet hôpital Vaudreuil-Soulanges

Le CISSS de la Montérégie-Ouest est maintenant propriétaire des terrains de façon officielle, comme cela a été mentionné dans les médias. L'élaboration du devis de performance est déjà en cours. Plusieurs ateliers sont faits pour valider les besoins de toutes les futures unités. Il y aura environ 13 000 locaux dans cet immeuble.

Négociations locales

Les conventions locales sont toutes signées et en application depuis le 10 novembre. Pour la FIQ, la convention est en vigueur, mais elle n'est pas signée puisqu'il reste un détail à régler concernant les dates.

Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui

Le CISSS a signé une entente novatrice avec l'organisme Le Tournant, La Maison sous les arbres, les corps policiers de la région et Info-Santé. Cet accord permet de mettre en place des meilleures pratiques d'interventions centrées sur les besoins des personnes en crise et qui limiteront par la même occasion les visites à l'urgence. Lors d'interventions auprès d'une personne en détresse, les policiers feront appel aux intervenants en santé mentale pour décider de la marche à suivre avec la personne.

Prévention et contrôle des infections

La santé publique effectue un suivi rigoureux des cas d'ERV de l'hôpital Anna-Laberge. Il y a également des enjeux avec le fournisseur de services en entretien ménager. Il n'y a pas de nouvelle éclosion depuis trois périodes.

Budget

Avec un surplus de 145 000 \$, la P-8 est en équilibre budgétaire. En lien avec le déficit des médicaments d'oncologie, une compensation partielle de 1.2 M \$ sera accordée par le Ministère. Également, monsieur Masse informe les membres que le gouvernement du Québec a créé l'Institut de la pertinence des actes médicaux. L'Institut est chargé d'identifier et d'adopter des mesures visant à restreindre ou éliminer des actes médicaux excessifs ou non conformes aux bonnes pratiques médicales. Les mesures implantées vont vraisemblablement entraîner une diminution de coûts.

Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF)

Les GMF de la région ont un taux d'assiduité de 88 %, ce qui est supérieur à la cible de 80 %. Les impacts positifs se voient sur les urgences. L'été prochain, 27 nouveaux médecins sont attendus. L'attribution des postes disponibles pour les médecins a été favorable pour la Montérégie-Ouest dans les dernières années. Monsieur Masse va demander les statistiques exactes à la Direction des services professionnels afin de les présenter lors d'une rencontre ultérieure.

Cliniques d'hiver

Depuis le 2 décembre, cinq cliniques d'hiver ont été ouvertes sur les territoires de Jardins-Roussillon, Haut-Saint-Laurent et Vaudreuil-Soulanges. Il n'y a pas de capacité au Suroît pour le moment. Pendant la première semaine uniquement, 130 patients ont été vus dans ces cliniques.

Institut d'administration publique de Québec (IAPQ)

Les intervenants des services spécialisés DI-TSA du CISSS de la Montérégie-Ouest étaient finaliste aux prix de l'IAPQ dans la catégorie « Collaboration Scientifique ». L'équipe s'est vu remettre une mention spéciale pour le projet de recherche conjoint avec l'Université du Québec à Montréal nommé *Évaluer et améliorer les comportements problématiques chez les jeunes enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme ou un retard global de développement*.

Achalandage dans les urgences

Les membres du comité de direction ont fait un bilan de toutes les actions mises en place dans la dernière année (achats de places, services augmentés au SAD, projet des NSA au Suroît, etc.). Or, les statistiques ne semblent pas montrer d'amélioration significative dans les urgences malgré toutes ces mesures. Il est possible d'en conclure que tous ces efforts n'ont fait qu'absorber la demande additionnelle liée à la croissance et au vieillissement de la population. Madame Collette mentionne également toutes les actions qui ont été faites en au niveau des ressources humaines.

Forums des trois conseils

Monsieur Masse et madame Rochefort discutent des modalités afin de créer un comité de travail inter-conseil avec le CM et CMDP. Les membres sont invités à soumettre leurs idées.

6. Comités auxquels participent les membres du conseil des infirmières et infirmiers

6.1. Comité des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA)

Madame Joan Castonguay fait un résumé de la rencontre du 18 novembre. Le président du CIIA, monsieur Éric Auger-Lafond, a donné sa démission à ce titre, mais il reste membre. Madame Pascale Lauzon, nouvelle membre, a accepté d'être présidente. Elle a eu une formation téléphonique destinée au conseil et comité infirmier afin de distinguer les rôles des ordres, des syndicats et des conseils. Il y a deux autres candidatures prêtes à s'investir : Karine Lavoie (unité Saint-Charles) et Jessica Ladéroute (bloc opératoire). Le *Répertoire des activités en soins infirmiers* mis à jour a été déposé dans l'intranet. Les capsules d'information ludiques ont été présentées à l'Hôpital Anna-Laberge et les employés ont bien apprécié. Le CIIA est très actif.

6.2. Comité relève infirmière (CRI)

Madame Jany Tremblay représente le CRI aujourd'hui. Elle mentionne qu'il y aura une activité spéciale avec les CEPI le 8 janvier prochain lors de la journée d'accueil. Quelques membres du CRI sont allés au congrès et ils se sont faits des contacts à l'ORIM jeunesse afin d'obtenir du support. Trois nouvelles candidatures ont été déposées : Audrey-Jade Talbot-Lessard, Catherine Maheu et David Dion. Madame Rochefort mentionne que madame Tremblay la remplacera comme membre du CECII présente au CRI.

7. Information de la Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire (DSIEU)

Table nationale des directeurs en soins infirmiers

Madame Careau annonce qu'il y aura un projet de recherche au 2B de l'Hôpital du Suroît portant sur le référentiel de compétences. Madame Pamela Arnott, chef de cette unité, a nommé des infirmières pour participer à ce projet porté par l'Université de Montréal.

Règlement des CII

Madame Careau va rencontrer madame Rochefort pour faire des corrections mineures aux règlements du CII demandées par le MSSS.

Audits sur la formation relative à l'évaluation de la condition physique et mentale pour les infirmières techniciennes (en lien avec le projet de loi 90)

Les établissements ont jusqu'en mars 2020 pour former au moins 90 % des infirmières techniciennes. Cette formation a une durée de trois jours et il est difficile de libérer les infirmières, de même que les formateurs. Suite à cette formation, le Ministère demande de faire des audits dans les dossiers patients et de lui présenter les résultats. Ils seront également présentés dans un prochain comité exécutif.

Offre de service de la DSIEU

La DSIEU doit présenter son offre de service, tant opérationnelle qu'au volet qualité.

Bureau de normalisation du Québec (Agrément des laboratoires)

Dans un mois, le BNQ visitera les trois hôpitaux du territoire. Il y a beaucoup de choses à mettre en place dans un délai très court. Les normes sont très sévères et les employés seront questionnés. La note de passage est de 100 %. Deux ressources de la DSIEU coordonnent cette visite pour le volet infirmier, soit madame Maud Carrier et monsieur Sopharithy Kor. Un plan de communication sera mis en place afin d'informer les équipes sur les bonnes pratiques relatives aux examens de biologie médicale délocalisée (EBMD).

8. Dépôt du rapport de la prévention et du contrôle des infections (PCI) pour la P-8

Madame Careau présente le rapport de la P-8. Les cas d'ERV sont considérablement en baisse. Le MAPAQ a été avisé qu'il y avait au moins dix cas de gastroentérite parmi le personnel des services alimentaires de l'Hôpital Anna-Laberge. Madame Jessica Roy mentionne qu'il y a, dans les cliniques, des patients vaccinés qui présentent des symptômes d'allure grippale.

9. Programme de prévention et de contrôle des infections

Madame Isabelle Laperrière présente le document qui a été élaboré à la suite du cadre de référence ministériel. Le programme présente les rôles et responsabilités de toutes les directions impliquées, de même que pour les conseillères en prévention et contrôle des infections. Madame Pamela Arnott siège que le comité stratégique de la PCI, alors le CII y est bien représenté. Le comité fait des recommandations au comité de direction et une procédure a été mise en place pour guider les équipes en hygiène et salubrité.

10. Cadre et code d'éthique

Madame Véronique Labelle présente les grandes lignes de ces documents. Le but premier de la rencontre est d'obtenir des recommandations sur le déploiement de ces documents à travers l'organisation. Le cadre d'éthique est une exigence d'Agrément Canada. Un code doit être adopté, en vertu de la LSSS, en trois temps : éthique clinique, éthique organisationnelle et éthique de la recherche. Elle présente la méthode pour la prise de décision éthique, avec la grille de libération d'éthique (afin de mener la discussion). Des groupes de travail sont mis en place afin de déterminer les orientations. La DQEPE souhaite faire adopter les documents au conseil d'administration du mois de janvier. Ce serait un bon sujet de kiosque d'information à l'AGA.

11. Retour sur le congrès de l'OIIQ

Monsieur Dave Métras indique qu'il a apprécié les conférences. Il y a eu des remises de prix, spécialement à des infirmières qui ne pratiquent pas dans le réseau (par exemple, l'accueil Bonneau). Le président de l'OIIQ a demandé aux CII un avis sur l'organisation des soins et leurs positionnements envers certains enjeux. Cet exercice lui a permis de réfléchir au rôle du CII. Le kiosque du CISSS de la Montérégie-Ouest n'était pas aussi audacieux que les autres établissements et il faudra faire des ajustements pour l'année prochaine. Madame Arnott a plusieurs idées pour faire rayonner les projets internes l'année prochaine, notamment le projet de l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges.

12. Retour sur la Tournée régionale du président de l'OIIQ auprès des membres

Le président avait convié des infirmières, principalement techniciennes, et une cinquantaine d'entre-elles étaient présentes pour la Montérégie. Le désir du président est d'entendre les commentaires des gens qui travaillent sur le terrain, principalement sur trois sujets : l'autonomie professionnelle, le champ d'exercice et la

formation. Il a abordé d'autres sujets, notamment les ratios, la pénurie, le droit de prescrire, le leadership clinique, les CII et l'utilisation du plein champ de pratique. Finalement, il a recueilli les commentaires sur la formation initiale en soins infirmiers.

13. Retour sur le Forum des conseils professionnels : *Ensemble pour aller plus loin*

Madame Rochefort était présente au forum, qui regroupait des membres des trois conseils professionnels ainsi que certains membres de la DSP. Ils ont discuté des indicateurs et des comité inter-conseils de leurs établissements. Madame Rochefort est d'avis que les trois conseils de la Montérégie-Ouest doivent travailler davantage en collaboration avec des sujets communs. Ce forum a permis aux membres présents de se questionner sur leurs rôles.

14. Règle de soins pour l'intégration des CEPI à l'urgence

Madame Geneviève Leboeuf présente cette règle de soins, plus spécialement l'annexe 3 qui résume bien les grandes lignes. Les CEPI seront intégrées à l'urgence des hôpitaux Anna-Laberge et du Suroit dès le mois de janvier. Il est important de bien encadrer cette pratique afin de ne pas placer les CEPI en situation d'échec ou de vulnérabilité. Une formation est offerte et il y a des activités non autorisées, comme le triage ou la prise en charge de la salle de réanimation. Madame Arnott en profite pour remercier madame Leboeuf pour l'article concernant les CEPI, qui sera publié sous peu.

RÉSOLUTION CECII2019121203

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU à l'unanimité que le conseil exécutif du CII donne un avis favorable à cette règle de soins, conditionnellement aux modifications et ajouts.

15. RS-6004 : Prescription infirmière

Madame Bouchard vient présenter cette règle de soins pour la troisième fois, suite à plusieurs changements, particulièrement dans le tableau 1. Pour les activités réservées, les données ont été prises intégralement à l'OIIQ. Toutes les ordonnances collectives antérieures en lien avec les prescriptions ont été abolies. On note plus de 200 prescriptions par période dans l'établissement. Les principes de collaboration ont été acceptés par le CMDP pour les milieux hospitaliers.

RÉSOLUTION CECII2019121204

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU à l'unanimité que le conseil exécutif du CII donne un avis favorable à cette règle de soins, conditionnellement aux modifications et ajouts.

16. Prévalence de soins de plaies

Madame Bouchard fait un résumé de la prévalence en soins de plaies, qui est un projet porté par l'équipe conseil de la DSIEU. Il est difficile d'avoir un portrait exact de la situation, puisque les accidents-incidents en soins de plaies sont vraiment sous-déclarés dans tous les secteurs du CISSS. Les infirmières ne savent pas nécessairement qu'il faut déclarer les incidents en lien avec les soins de plaies, alors il est suggéré de faire un plan de communication. Madame Bouchard mentionne l'importance de cet indicateur, puisque de tous les indicateurs en soins infirmiers, les plaies de pression est le plus sensible et représentatif de la qualité des soins. Maintenant que l'analyse est terminée et que les documents de suivis sont prêts, il est temps de mettre en place les recommandations.

17. Comités auxquels participent les membres du conseil des infirmières et infirmiers (suite)

17.1. Gestion des risques

Madame Amélie Roy est absente. Le comité de gestion des risques a mentionné qu'il y a plusieurs membres absents dans le comité. Par contre, ils ne voulaient pas de substitut.

17.2. Prévention et contrôle des infections (PCI)

Madame Pamela Arnott fait un résumé de la réunion du 27 novembre. Il y a quelques éclosions mineures dans les hôpitaux, de même qu'un épisode de gale à la résidence d'Ormstown. Elle mentionne que les taux d'hygiène des mains n'atteignent toujours pas les cibles. Il n'y a pas de statistiques pour la

vaccination, mais la vaccination roulante sur les unités de soins a connu un grand succès auprès des employés. Le comité d'évaluation de produits n'a pas eu lieu.

17.3. Comité de coordination des outils cliniques (CCOC)

Madame Amélie Roy était absente lors du CCOC. Elle se questionne sur la pertinence d'avoir un représentant du CECII. Madame Careau indique que le CCOC est en réflexion sur son fonctionnement.

17.4. Commission infirmière régionale (CIR)

Aucune rencontre n'a eu lieu. Par contre, mesdames Rochefort et Lauzon ont participé à une rencontre réunissant les conseils des trois établissements de la Montérégie. Un partage sur les modes de fonctionnement des autres CII, des assemblées annuelles et des activités organisées dans les autres établissements sont bénéfiques pour l'avancement des conseils.

17.5. Comité communication

Madame Pamela Arnott informe les membres que l'article sur madame Kristen Schmidt a été publié sur l'intranet. Monsieur Dave Métras doit rencontrer l'agente de communication du CII pour tous les dossiers en cours. Également, monsieur Métras a reçu une demande de sondage par un chercheur qui veut rejoindre les membres du CII, mais madame Rochefort lui suggère de le référer à la direction responsable de la politique sur la recherche du CISSS. Si cette recherche est approuvée, le sondage pourra ensuite être acheminé aux membres.

17.6. Association des conseils des infirmières et infirmiers du Québec (ACIIQ)

Madame Rochefort n'a pas d'autres éléments à signaler sauf ceux mentionnés au point 13.

18. Assemblée générale annuelle 2020

Monsieur Dave Métras va organiser une rencontre téléphonique afin de planifier le prix du leadership infirmier. Il s'assurera que les inscriptions se fassent en ligne cette année, puisqu'il est difficile de recueillir les candidatures d'une autre façon. Il a reçu la confirmation de la présentation de la conférence de monsieur Bernard Lavallée. En ce qui concerne le lieu, madame Arnott confirme que le Pavillon de l'île a été réservé de façon temporaire et il faut maintenant trouver un traiteur. Si tous les membres sont d'accords avec les fournisseurs trouvés, madame Arnott pourra réserver cet emplacement de façon définitive. Pour le moment, l'idée de remettre un sac réutilisable lors du Mois des soins est abandonnée, puisque cela représente trop de coûts.

Mme Rochefort explique que cette année, quatre sous-comités se partageront les tâches reliées à l'organisation. Elle demande qui aimerait participer et les comités seront formés des membres suivants :

- Leadership clinique : Dave Métras (responsable), Jessica Roy, Pascale Lauzon et Jany Tremblay
- Soirée-conférence : Pamela Arnott (responsable), Amélie Roy
- Activités du Mois des soins : Chantal Rochefort (responsable), Isabelle Blais, Patricia Quirion, Joan Castonguay, Danielle Paquin.

Madame Rochefort est en attente des noms des personnes de la DSIEU qui participeront à l'organisation.

19. Clôture de la rencontre

La présidente lève la rencontre à 15h30. La prochaine rencontre aura lieu le 6 février 2020.



Chantal Rochefort
Présidente



Chantal Careau
Secrétaire

Rédigé par : Céline Desautels, adjointe à la direction